



Centre
de Formation
d'Apprentis

Cité des Sciences Vertes
Formation - Expérimentation - Production

Brevet de Technicien
Supérieur



BTS Aménagements Paysagers

Le profil demandé

Pré requis

- Etre titulaire du baccalauréat
- Avoir moins de 30 ans
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant que conducteur de travaux d'aménagements paysagers

Diplôme de niveau 3

Lieu de formation : CFAAH Toulouse-Auzeville

Durée : **2 ans**, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 42 semaines au CFAAH, 52 semaines en entreprise, 10 semaines de congés payés

Admission

Pré-inscription auprès du CFAAH (dossier à télécharger sur notre site ou nous contacter)

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ans.

Les métiers visés

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Technicien des espaces verts en collectivité territoriale
- Gérant d'entreprise

Les perspectives

Evolution de carrière

- Architecte paysagiste
- Ingénieur paysagiste
- Concepteur du paysage

Poursuite d'études

- Licence Pro Management des Organisations des entreprises du Paysage
- Certificat de Spécialisation Collaborateur du Concepteur Paysagiste
- Certificat de Spécialisation Gestion des Arbres d'Ornement

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre fiche consacrée aux salaires ainsi que sur notre site Internet : www.citesciencesvertes.educagri.fr





Le programme

Cette formation a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques.

- **Développement d'aménagements paysagers** : rendre pérenne l'activité de l'entreprise en proposant aux clients et aux usagers des projets d'aménagement toujours plus créatifs, dans le respect du développement durable
- **Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers** : améliorer le cadre de vie et favoriser le développement durable par la valorisation des paysages, l'entretien, la maintenance et la création d'aménagements paysagers
- **Organisation du travail et encadrement de l'équipe** : mettre en valeur les compétences de chacun afin de rationaliser le travail
- **Gestion technico-économique des activités** : analyser le fonctionnement des chantiers et de l'entreprise afin de pouvoir les gérer et d'être capable de les réorienter
- **Communication** : créer, développer et entretenir des relations professionnelles de qualité avec les acteurs internes ou externes à l'organisation

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- La réalisation par les apprentis de divers projets de conception en aménagements paysagers grâce notamment, à ces partenariats (ex. : la réhabilitation d'un parc sur la commune de Launaguet, et du Bois Paoli avec le Sicoval et la Mairie d'Auzeville, ou encore la participation aux aménagements du Festival de Rue de Ramonville)

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.



Charte d'accueil du public handicapé

Le CFA a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. Personne à contacter : Aude JAMIN.



CFAAH Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

